

HONORAIRES TRANSACTIONS*

Montant de la vente TTC	Mandat simple	Mandat semi exclusif	Mandat exclusif
De 0 à 30 000 €	3 500 €	3 000 €	2 500 €
De 30 001 à 50 000 €	8,4 %	8,2 %	8,0 %
De 50 001 à 75 000 €	7,2 %	7,0 %	6,8 %
De 75 001 à 170 000 €	6,0 %	5,9 %	5,8 %
De 170 001 à 300 000 €	4,8 %	4,6 %	4,4 %
De 300 001 à 800 000 €	4,2 %	4,1 %	3,9 %
De 800 001 à 1 200 000 €	4,0 %	3,9 %	3,7 %
De 1 200 001 à 2 000 000 €	3,7 %	3,5 %	3,3 %
De 2 000 001 €	3,3 %	3,1 %	2,9 %
Stationnements	2 000 €	2 000 €	2 000 €

HONORAIRES DE GESTION**

JUSQU'À

29%

HONORAIRES SYNDIC

À PARTIR DE

2 500€ TTC

par copropriété.

*Honoraires TTC calculés par tranche cumulative, sur la base du prix de vente affiché lorsque les honoraires sont à la charge du vendeur.

**Selon le nombre de semaines d'occupation propriétaire; calcul sur le prix brut propriétaire; honoraires composés à 50% d'honoraires de gestion et 50% d'honoraires de commercialisation.